Vaccin anti-HVB:

la défense entendue



Après l'inculpation de responsables de laboratoires de vaccins anti-hépatite B (HVB), des voix autorisées se sont élevées à nouveau : celles de la défense.

À l'Académie nationale de médecine, les Prs Pierre Bégué, Marc Girard, Jacques Frottier et François Denis, au nom de la Commission des maladies infectieuses et parasitaires, ont dénoncé « une campagne médiatique sur les effets adverses graves de la vaccination contre l'hépatite B (...) à la suite de la mise en examen des laboratoires producteurs du vaccin. Bien qu'elle concerne leur action publicitaire en 1994, l'accent est mis, par les médias, sur la responsabilité du vaccin dans la survenue de cas de sclérose en plaques (SEP) ». Ainsi, le motif de la mise en examen, déjà étonnant, est sciemment confondu par les médias avec ces allégations connues: le vaccin déclenche la SEP.

L'Académie est intervenue plusieurs fois sur ce point depuis 1998, l'affaire n'est pas neuve, alors que 8 études nationales et internationales infirment les soupçons, plus deux réunions de consensus recommandant la vaccination des nourrissons et le rattrapage des enfants/adolescents non vaccinés: « Le nombre de porteurs chroniques du virus, de cirrhose et de cancer du foie évité par la vaccination était très supérieur à celui des éventuels effets secondaires... ».

La couverture vaccinale du nourrisson et de l'enfant demeure très faible (25 %), contrairement aux autres pays européens et nord-américains. En 2003-2004, sur 600 nouveaux cas d'hépatite B, la moitié aurait pu être évitée si les recommandations de vaccination avaient été suivies, et on estimait à 280 000 le nombre de porteurs de l'Ag HbS en France. Il y a risque pour la France « de laisser persister une protection aussi faible contre cette redoutable maladie ».

La Société française de pédiatrie, Infovac-France, l'Association française de pédiatrie ambulatoire, le Groupe de pathologie infectieuse pédiatrique et le Groupe francophone de gastroentérologie-hépatologie et nutrition pédiatriques ont aussi dénoncé « la campagne médiatique qui a suivi la mise en examen des producteurs de vaccins contre l'hépatite B [et] a profondément choqué les pédiatres et l'ensemble des vaccinateurs ». Pour eux, en quelques heures, leurs efforts pour expliquer aux familles l'intérêt du vaccin anti-HVB ont été « ruinés ».

Aucune nouvelle donnée ne suggère une relation entre vaccin et maladie démyélinisante (telle SEP), ni en France ni dans les 150 pays qui recommandent cette vaccination, dont plus de 100 ont une couverture dépassant 80 % (OMS: www.who.int). La polémique, confirment-ils, reste franco-française, d'où retard important d'immunisation des enfants!

Les résultats des deux dernières études d'équipes françaises de neuro-pédiatres indépendantes vont à l'encontre de l'hypothèse SEP et s'ajoutent à 10 ans d'études nationales et internationales.

J.-M. M.

BRÈVES

Partenariat public-privé en cancérologie



Le laboratoire pharmaceutique Amgen apporte son soutien pour financer deux Programmes d'actions intégrées de recherches (PAIR) de l'Institut national du cancer (INCa): l'un autour des formes précoces du cancer colorectal, qui vise à accompagner la généralisation du dépistage organisé en phase précoce sur l'ensemble du territoire dès cette année avec l'objectif de sauver 3 000 vies chaque année; l'autre concernant le lymphome, cancer en constante augmentation en France et en Europe. Chaque projet sera suivi par un comité de pilotage au sein de l'INCa, et l'ensemble des cancéropôles en France participera à la mise en œuvre et au suivi des programmes nationaux. Des appels à projets sont consultables sur le site de l'Institut: www.e-cancer.fr.

Décès après consommation de complément alimentaire amaigrissant

La Direction générale de la consommation, de la concurrence et de la répression des fraudes (DGCCRF) a été informée par le Réseau d'alerte européen d'un décès au Danemark après usage du complément alimentaire Therma Power, destiné à faciliter la perte de poids, contenant de la caféine, de la synéphrine, et de l'éphédrine, substance dérivée de plantes du genre Ephedra. Ni la plante ni la substance ne sont autorisées en compléments alimentaires en France mais sont utilisées en médecine. La consommation d'éphédra peut déclencher des troubles du rythme cardiaque (arythmies), à risque mortel. Des compléments alimentaires contenant cette plante sont proposés sur Internet. Conseil: vérifier la liste des ingrédients et surtout de ne pas consommer Therma Power. Même mises en garde aux États-Unis où ces produits sont courants.